



# CAPa Métiers de l'agriculture

## « Productions Animales – Ruminants »

RNCP25306 certifié par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire  
Décret n° 2015-555 du 19 mai 2015



En choisissant la voie de l'alternance, vous alliez la formation et l'expérience du terrain. En entreprise, vous êtes formés progressivement à un métier avec l'aide d'un maître d'apprentissage ou de stage, ou tuteur expérimenté. Il vous transmet son savoir-faire et vous aide à développer vos compétences professionnelles. Vous entrez ainsi avec les meilleurs atouts dans la vie active.



### **PUBLIC CONCERNE :**

- Jeunes issus de 3<sup>ème</sup> collège, 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole ou 3<sup>ème</sup> SEGPA
- Public : filles ou garçons
- Personnes ayant un très bon contact avec les animaux et une volonté de travailler en contact avec la nature

### **PREREQUIS :**

- Connaissance du milieu
- Entretien de motivation avec le jeune et sa famille ou son représentant légal.
- Bulletin de notes et lettre de motivation

### **OBJECTIFS, APTITUDES ET COMPETENCES :**

- Agri dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage ou de cultures,
- Réaliser des travaux liés à la production d'aliments ou alimentation de l'élevage
- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- MIP : Réaliser des travaux mécanisés des cultures ou de productions animales.

### **CONTENU DE LA FORMATION :**

- Modules d'enseignement général :
  - Agir dans des situations de la vie sociale (maths, informatique, histoire-géo,...)
  - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle (français, sport,...)
  - Interagir avec son environnement social (français, anglais, projet collectif,...)
- Modules professionnels :
  - Insertion du salarié dans l'entreprise,
  - Maintenance des matériels, installations et bâtiments,
  - Module Professionnel : Grandes Cultures ou Ruminants (bovins, caprins, ovins – lait/viande)
  - Module d'Initiative Professionnelle (MIP) : Grandes Cultures ou productions animales.

### **METHODES MOBILISEES :**

- Cours en présentiel, ateliers et parcelle de terrain pédagogique.
- Pédagogie de l'alternance

### **DELAIS D'ACCES :**

Début du cycle de formation fin août/début septembre, en fonction du planning remis à l'inscription. Entrée permanente possible en cours de formation.

### **DUREE :**

La formation dure 2 ans (800 heures minimum) au rythme d'une semaine au centre de formation et une à deux semaines en entreprise.

- 1<sup>ère</sup> année : 12 semaines au centre de formation
- 2<sup>ème</sup> année : 12 semaines au centre de formation.

### **Deux statuts possibles :**

**Statut scolaire :** Le jeune reste scolaire et bénéficie de vacances scolaires. Il réalise environ 26 semaines de stage par an en exploitation avec support ruminants et grandes cultures (1 ou 2 lieux de stage par an).

**En statut apprentissage :** Il faut avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur (exploitation agricole avec support « ruminants et grandes cultures »). Le jeune est salarié de l'entreprise et bénéficie de 5 semaines de congés payés minimum. Un jeune peut débiter sous statut scolaire, et signer un contrat d'apprentissage en cours de formation, au plus tard 6 mois avant l'examen.

### **TARIF(S) 2024-2025 :**

**Frais d'inscription :** 76 €

### **Coût à l'année sous statut scolaire (formation-restauration-vie résidentielle-hébergement) :**

**De 1 932,60 € à 1 986,00 €**

*Ce prix comprend une provision pour les voyages pédagogiques.*

*Possibilité de bourses nationales en fonction du revenu imposable.*

### **Coût à l'année sous statut apprentissage (formation-restauration-vie résidentielle-hébergement) :**

**De 553,30 € à 567,70 €**

*Ce prix comprend une provision pour les voyages pédagogiques.*

*Déduction faite des aides des OPCO (Opérateurs de Compétences) pour la restauration et l'internat et la prise en charge de la formation pour un montant de 6 039 €.*

### **MODALITES D'EVALUATION :**

Les compétences acquises sont validées par des évaluations en cours de formation et par épreuve finale orale. **L'examen : 80% en contrôle continu et 20% en épreuve finale.**

### **PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :**

- **Poursuite d'études vers diplôme ou titre de niveau IV** (permettant l'installation) :
  - ✓ Possibilité d'accéder directement en 1<sup>ère</sup> Bac pro (Agroéquipement, CGEA),
  - ✓ Brevet Professionnel en alternance avec contrat d'apprentissage en 2 ans
- **Entrée dans la vie active en exploitation agricole, Entreprise de travaux agricoles, services de remplacement.**

### **RESULTATS AUX EXAMENS :**

96,8 % de réussite depuis les 5 dernières années.

### **ACCESSIBILITE ET ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contactez notre référent handicap : M. FOURNIER David.

### **RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT :**

M. HENRY Yann – Directeur

MFR-CFA Chemillé - Tél : 02 41 30 62 35 – Mél : [mfr.chemile@mfr.asso.fr](mailto:mfr.chemile@mfr.asso.fr)

6 rue de Coulvée – BP 80035 – 49120 Chemillé-en-Anjou

Site : <https://www.mfr-cfa-chemille.com/>

APE : 8532Z - Siret : 78614282800023